

*MÉMOIRE PRÉSENTÉ AU BAPE
DANS LE CADRE DU PROJET
AMÉNAGEMENT HYDROÉLECTRIQUE HYDRO-CANYON SAINT-JOACHIM
SUR LA RIVIÈRE SAINTE-ANNE DU NORD
SITUÉE SUR LE TERRITOIRE DE LA PAROISSE DE SAINT-JOACHIM*

*MARIO GODBOUT
CITOYEN ET CONSEILLER MUNICIPAL*

FÉVRIER 2013

Monsieur Denis Bergeron, président
Monsieur Joseph Zayed, commissaire

PRÉSENTATION :

J'ai assisté aux différentes séances d'informations sur le projet d'aménagement hydroélectrique Hydro-Canyon Saint-Joachim sur la Rivière Sainte-Anne du Nord de même qu'à la première partie des audiences publiques du BAPE.

J'aimerais témoigner devant vous aujourd'hui, des retombées économiques pour la Municipalité de Saint-Joachim, retombées non seulement bénéfiques mais surtout et avant tout, essentielles pour assurer la pérennité de services municipaux de qualité comparables à ceux offerts par les municipalités et villes environnantes.

Je suis résidant de Saint-Joachim depuis plus de quarante ans. Retraité, je suis depuis 2009 conseiller municipal pour un premier mandat.

C'est donc à titre de citoyen et de conseiller municipal que je vous sou mets ce mémoire qui bro sera dans un premier temps, le portrait socio-économique de la municipalité puis, présentera les avantages de ce projet hydro-électrique pour notre municipalité, pour notre région et pour la province.

PORTRAIT SOCIO-ÉCONOMIQUE DE LA MUNICIPALITÉ :

SA LOCALISATION...

Située dans la région administrative de la Capitale Nationale, la Municipalité de Saint-Joachim se situe à l'extrémité sud-est du territoire habité de la MRC de la Côte-de-Beaupré.

Sur un territoire d'une superficie de 40,61km², la Municipalité de Saint-Joachim-de-Montmorency se blottit entre deux cours d'eau majeurs, soit le Fleuve Saint-Laurent au sud et la Rivière Sainte-Anne du Nord au nord. Elle partage également des limites territoriales avec la Ville de Beaupré à l'ouest et la Municipalité de Saint-Tite-des-Caps à l'est.

SA VOCATION AGRICOLE...

Notre municipalité se démarque par de nombreux sites d'intérêt tant sur le plan patrimonial qu'environnemental. Son passé est chargé d'histoires.

Dès 1623, au pied du cap Tourmente, Samuel de Champlain y découvre des pâturages exceptionnels. En 1626, on trouve à la ferme de Champlain des étables et des bâtiments pouvant loger les ouvriers qui s'affairaient à la culture de la terre. Mais c'est sous le règne de Mgr de Laval que les terres cultivées du secteur du cap Tourmente ont servi de grenier ou garde-manger pour le Séminaire de Québec.

Aujourd'hui, plus de 80% du territoire de la municipalité est zoné agricole. Contrairement aux municipalités et villes situées à l'ouest, il n'y a peu de place pour le développement résidentiel. De plus, bien que les 4/5 du territoire soit réservé à l'agriculture, il n'y a que 5 fermes en exploitation. Non seulement la relève pour ce secteur d'activités n'est pas au rendez-vous, les coûts d'investissement sont énormes. Donc, une municipalité riche en terres agricoles mais pauvre dans l'exploitation de celles-ci.

SA POPULATION...

La Municipalité de Saint-Joachim comptait en 2011 une population de 1 336 habitants¹, soit 5,3% de la population de la MRC de la Côte-de-Beaupré. Depuis 1996, la population de la municipalité a connu une diminution de près de 160 personnes, ce qui représente une diminution de 10,6%. Ce phénomène de déclin démographique, datant des années 90, s'est intensifié considérablement depuis 2001 (-8,9%) alors que la MRC (+6,4%), la région de la Capitale-Nationale (+5,8%) et la province (+7,1%) sont en plein essor démographique tel qu'illustré dans le tableau suivant :

| Municipalité | 1996 | Variation (%) 1996-2001 | 2001 | Variation (%) 2001-2006 | 2006 | Variation (%) 1996-2006 |
|---------------------|-----------|----------------------------|-----------|----------------------------|-----------|----------------------------|
| Saint-Joachim | 1 495 | -1,6 | 1 471 | -7,4 | 1 362 | -8,9 |
| MRC Côte-de-Beaupré | 21 635 | -3,0 | 20 984 | +9,7 | 23 015 | +6,4 |
| Capitale-Nationale | 624 790 | +2,3 | 638 910 | +3,5 | 661 060 | +5,8 |
| Province de Québec | 7 045 085 | +2,7 | 7 237 479 | +4,3 | 7 546 135 | +7,1 |

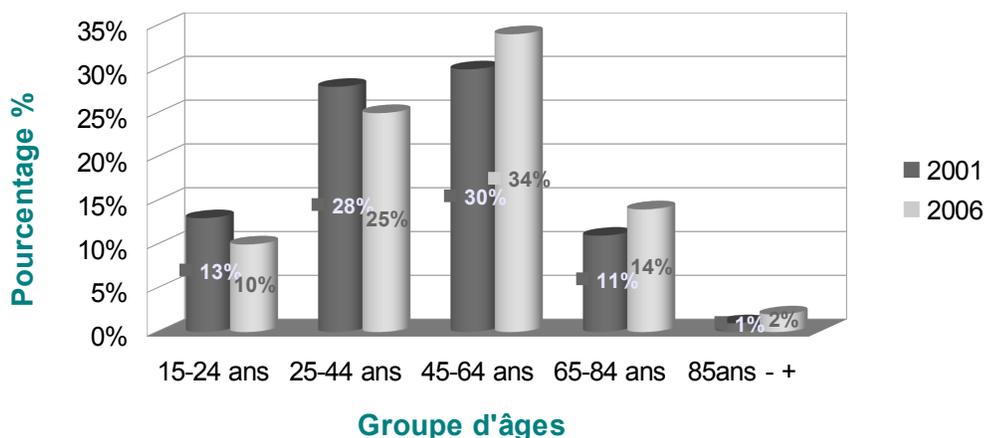
Tableau 1: Portrait statistique de la population de Saint-Joachim, CMQ

Ce phénomène démographique peut s'expliquer principalement par l'exode des jeunes et par un taux de décès supérieur à celui de la natalité.

De plus, si l'on s'attarde à l'évolution des classes d'âge présentes sur notre territoire, on constate alors que la population de 45 ans et moins a diminué alors que celle de 45 ans et plus a augmenté. Il est donc incontestable que la population de Saint-Joachim est vieillissante.

Illustration 1: Portrait statistique Saint-Joachim, CMQ

Proportion de la population par groupes d'âges



Dans le même ordre d'idées, entre 2001 et 2006 l'âge médian des citoyens de Saint-Joachim est passé de 40,6 à 44,6 ans. Cet âge médian représente 1,5 an plus élevé que l'âge médian pour l'ensemble de la population résidant sur le territoire de la Côte-de-Beaupré.

1 Portrait statistique – Saint-Joachim Août 2009, CMQ

Enfin examinons le *ratio de dépendance démographique* c'est-à-dire le rapport entre la population inactive et la population en âge de travailler. Ce *ratio de dépendance démographique* nous permet de comprendre l'impact de la population à charge sur le bassin de contribuables.

À Saint-Joachim, en 2006, on observait un rapport de dépendance démographique de **67,1 personnes à charge pour 100 travailleurs**. Ce ratio est énorme en le comparant à ceux obtenus pour la même année pour l'ensemble de la Province de Québec, de la MRC de la Côte-de-Beaupré et de la Capitale Nationale qui se situaient respectivement à 59,3, 56,1 et 54,3.

En somme, ces chiffres démontrent sans l'ombre d'un doute qu'à Saint-Joachim la démographie est en déclin, la population vieillit et le poids des individus théoriquement «dépendants» est passablement lourd.

SES OBLIGATIONS...

Comme toute municipalité au Québec, Saint-Joachim doit offrir à sa population les mêmes services municipaux tels que ceux des travaux publics, de la sécurité publique, des loisirs et sports, de la culture, de l'environnement, etc.

Malheureusement, il n'y a pas que la population qui vieillit; nos infrastructures également.

Notre réservoir d'eau potable et sa conduite principale d'amenée datent de 1959 et, suite aux études réalisées au cours des dernières années, les résultats nous obligent à reconstruire une partie de la conduite principale ainsi que le réservoir d'eau potable pour préserver cette ressource essentielle et assumer notre responsabilité municipale dans ce domaine. Des travaux de l'ordre de 1,5 M\$ débiteront ce printemps 2013.

De plus, un plan triennal d'immobilisation (PTI) (2013-2016) de plus de 3 M\$ qui a été adopté à l'automne 2012, débutera à l'automne de cette année.

Pour faire face à ses obligations, la Municipalité de Saint-Joachim ne dispose que de ses revenus fiscaux provenant essentiellement des taxes résidentielles dans une proportion de 70%. L'apport des revenus provenant des industries et des commerces représente environ 3%.

En conclusion, comme nous l'avons constaté jusqu'ici, Saint-Joachim est une municipalité en déclin démographique, dont la population est vieillissante et dont le fardeau fiscal est passablement lourd pour sa population active. De plus, compte-tenu du zonage agricole, le développement résidentiel est quasiment nul (14 projets de rénovation ou construction depuis 2010). Enfin, la municipalité fera face au cours des prochaines années à des mises à jour majeures de ses infrastructures dont les coûts avoisinent les 5M\$ en espérant bien sûr, quelques subventions gouvernementales.

Nous sommes actuellement devant un modèle économique qui semble avoir atteint ses limites, la municipalité doit se trouver d'autres sources de revenus pour comme je l'ai mentionné dans l'introduction, assurer la pérennité des services municipaux de qualité à un coût comparable à ceux des municipalités et villes avoisinantes.

PROJET D'AMÉNAGEMENT HYDROÉLECTRIQUE HYDRO-CANYON :

Suite à un vaste processus de consultation, le gouvernement du Québec a rendu publique en mai 2006, sa *Stratégie énergétique 2006-2015* dont les objectifs étaient :

- de promouvoir l'utilisation de l'énergie renouvelable comme levier de développement économique et
- d'accorder une plus grande place aux communautés locales et régionales ainsi qu'aux nations autochtones.

Le projet d'aménagement hydroélectrique Hydro-Canyon (mini-centrale hydroélectrique de 23,2 MW) cadre très bien avec cette stratégie énergétique du gouvernement. En effet, le Conseil municipal de Saint-Joachim souhaite utiliser une des ressources naturelles sur son territoire (Rivière Sainte-Anne du Nord) comme levier économique pour diversifier ses revenus et supporter ses obligations financières et municipales.

SOCIÉTÉ HYDRO-CANYON DE SAINT-JOACHIM...

Dans le but de permettre la réalisation du projet d'aménagement d'une mini-centrale hydro-électrique sur la Rivière Sainte-Anne du Nord de 23,2 MW, la Société Hydro-Canyon a été formée.

Elle regroupe d'une part, la *Municipalité de Saint-Joachim* et la *MRC de la Côte-de-Beaupré* qui détiennent 51% des droits de votation et d'autre part, le partenaire financier *Le Groupe AXOR Inc* qui en détient 49%.

L'ACCEPTABILITÉ SOCIALE DU PROJET...

Depuis les débuts du projet (2010), trois (3) séances d'information ont été organisées par la Société Hydro-Canyon afin d'informer la population. Lors de la première consultation publique, 489 formulaires de consultation furent récupérés par la Municipalité (dont 405 provenant de citoyens de Saint-Joachim) Globalement 98,8% des citoyens ayant retournés un formulaire de consultation ont dit appuyer le projet, ce qui démontre la très grande acceptabilité sociale dans le milieu. Des organismes locaux tels que ceux de l'Organisme de bassins versants Charlevoix-Montmorency, le Club de kayak local et les Amis du cap Tourmente ont été consultés et ont apporté leur appui au projet. Une entente a été également signée avec les propriétaires du Canyon Sainte-Anne.

Au cours des séances d'information et tout au long du développement du projet, nous du Conseil municipal, avons pu constater que la Société a démontré un souci de protéger le lieu sur lequel sera implanté la mini-centrale, qu'elle est à l'écoute du milieu et des gens, qu'elle démontre une grande préoccupation envers la collectivité ainsi que d'apporter les ajustements nécessaires aux fins des opérations du site et à toutes autres questions d'ordre environnementale.

Tout comme la Société Hydro-Canyon, je crois à titre de conseiller municipal qu'il est possible de concilier activité économique, dont le milieu a grandement besoin, et respect de la nature dans une perspective de développement durable.

LES RETOMBÉES ÉCONOMIQUES DU PROJET...

Au cours des vingt prochaines années, la Municipalité de Saint-Joachim et les municipalités et villes de la MRC de la Côte-de-Beaupré se partageront des redevances de l'ordre de 10,8 M\$ et cela, sans prendre aucun risque financier. À cela il faut ajouter quelque 13,8M\$ pour l'entretien et l'opération sans oublier les retombées économiques locales directes en lien avec la construction du projet, retombées évaluées à 35,9M\$.

Je tiens également à souligner que Hydro-Québec récupérera ces installations hydroélectriques au plus tôt dans 20 ans et au plus tard dans 40 ans. Ces ouvrages seront légués en héritage à nos enfants et petits-enfants. C'est une vraie aubaine pour la Province de Québec alors que le coût de revient de l'électricité produite ne sera dicté que par les coûts d'entretien des ouvrages.

Ces retombées pour la Municipalité de Saint-Joachim vont permettre d'une part de remettre à jour nos infrastructures sans faire porter ces coûts énormes sur les épaules de nos concitoyens via les taxes municipales et d'autre part, d'améliorer notre parc municipal et notre milieu environnant.

UNE ÉLECTRICITÉ DONT LE QUÉBEC N'A PAS BESOIN SELON LES OPPOSANTS AU PROJET...

Voilà le principal argument des opposants au projet. Personnellement, je suis persuadé que le Québec a fait un choix judicieux au cours des dernières décennies de mettre en valeur les énergies renouvelables. L'hydroélectricité constitue la filière énergétique la plus acceptable sur le plan environnemental. C'est une énergie propre et renouvelable alors que le nucléaire – on a qu'à penser au Japon – présente d'énormes risques, le pétrole se raréfie, le charbon est sale et polluant au possible.

De plus, depuis quelques années, beaucoup de pays tant en Amérique du Nord, en Europe et en Asie, participent à une véritable ruée vers le pétrole et le gaz naturel de schiste, nouvel eldorado énergétique malgré les dangers associés au procédé de fracturation sur les nappes phréatiques.

On avance même que d'ici 5 ans, les États-Unis deviendront premier producteur mondial de pétrole de schiste. Alors que doit faire le Québec avec cette éventuelle baisse de consommation de l'hydroélectricité chez nos voisins du sud? Arrêter tout développement hydro-électrique ?

Non. Bien au contraire. Avec l'hydroélectricité donnons-nous le choix de faire autrement que les états-uniens avec leur gaz de schiste ou les albertains avec leur pétrole sale des sables bitumineux.

Le Québec doit utiliser la science et la technologie pour de nouveaux débouchés pour son hydro-électricité ici même sur son propre territoire. Et pourquoi pas devancer l'électrification des transports, comme s'est engagé de le faire le gouvernement du Parti Québécois dans sa plate-forme électorale :

« Autos, trains, métros et autobus électriques : nous sommes capables de fabriquer ces véhicules et nous avons l'électricité pour les faire fonctionner. C'est à nous de faire les bons choix. En ce moment, avec notre consommation de pétrole, nous créons des emplois à l'étranger. En investissant dans les transports en commun et l'électrification, nous allons créer des emplois chez nous. C'est cela avoir une vision économique d'avenir. C'est aussi la meilleure façon de réduire nos émissions de gaz à effet de serre », Pauline Marois,

De plus, Mme Marois dit qu'on doit viser l'autosuffisance dans les meilleurs délais :

« ...En consommant l'énergie d'ici, nous pourrions conserver chez nous des milliards de dollars et par conséquent, nous enrichir »

Dans le même ordre d'idée, pourquoi ne pas mettre en place le monorail TRANSQUÉBEC léger et rapide à moteurs-roues, imaginé par Pierre Couverture.

Ces monorails légers et rapides seraient idéaux pour relier les centres-villes aux aéroports, désengorger les ponts à l'heure de pointe de même que pour relier Montréal/Québec en empruntant le corridor de l'autoroute 20.

L'électrification pourrait également s'étendre aux véhicules de livraison urbains, aux autobus, aux taxis ainsi qu'aux automobiles de location en zone urbaine.

De l'électricité par et pour les Québécois...avec des retombées économiques qui demeurent au Québec.

C'est à faire rêver non ?



CONCLUSION :

En conclusion, je suis convaincu que l'exploitation de la ressource sur la base des principes de la Loi sur le développement durable m'apparaît comme un moyen pour contrer la dévitalisation de notre communauté.

De plus, nous avons confiance en l'expertise et au professionnalisme de notre partenaire financier *Le Groupe AXOR Inc.* Sachez que deux projets semblables au nôtre ont été réalisés avec grand succès en 2010 et en 2012 par *Le Groupe Axor Inc* en partenariat avec la Municipalité de Franquelin (projet Chutes à Thompson, sur la rivière Franquelin), la MRC de Minganie et les Innus de Ekuanistshit (projet Courbe-du-Sault, sur la rivière Sheldrake).

En terminant Monsieur le Président et Monsieur le commissaire, je vous prie de prendre en compte ce témoignage et de recommander au ministre du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs (MDDEFP), M. Yves-François Blanchet, l'autorisation du *Projet d'aménagement hydroélectrique de la Société Hydro-Canyon de Saint-Joachim.*

Mario Godbout,
citoyen et conseiller municipal
13 février 2013

RÉFÉRENCES :

Portrait statistique de la municipalité de Saint-Joachim, de la MRC de la Côte-de-Beaupré, de la Capitale-nationale et de la Province

<http://www.cmquebec.qc.ca/municipalite/cmq.html>

LANGLOIS,P (2008) *Rouler sans pétrole*
©Éditions MultiMondes, Canada

MOUSSEAU,N (2009) *L'avenir du Québec passe par l'indépendance énergétique*
©Éditions MultiMondes, Canada

MOUSSEAU,N (2010) *La révolution des gaz de schiste*
©Éditions MultiMondes, Canada

Programme du Parti Québécois – campagne électorale septembre 2012

[«S'enrichir- Des solutions pour améliorer le transport dans la grande région de Montréal»](#)

[S'enrichir : le Parti Québécois s'engage à mettre le Québec sur la voie de l'indépendance énergétique](#)

FIN DU DOCUMENT